



5666 - Formules de rappel d'Allah à employer entre l'appel à la prière et l'annonce de son début

question

Je voudrais savoir les invocations à dire avant l'appel à la prière et avant l'annonce de son démarrage et après les deux.

la réponse favorite

Louange à Allah.

1.S'agissant d'invocations à dire avant l'appel à la prière, il n'y en a pas du tout à notre connaissance.Choisir une formule à utiliser (régulièrement) en cette circonstance serait une odieuse innovation. Cependant il n'y a aucun inconvénient à le faire spontanément.

2.En ce qui concerne le temps qui précède immédiatement l'annonce du démarrage de la prière , là encore, nous ne sachions pas qu'il y ait une formule particulière à dire.Y consacrer une invocation sans se fonder sur un argument serait une odieuse innovation.

3.Quant aux moments qui séparent l'appel à la prière et l'annonce de son démarrage, il est bien recommandé de s'y livrer à l'invocation.Sous ce rapport, Anas rapporte que le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: « L'invocation n'est certainement pas rejetée entre l'appel à la prière et l'annonce de son commencement.Livrez vous à l'invocation (en ce moment.) (Rapporté par at-Tirmidhi (212) par Abou Dawoud (437) et par Ahmad (12174), auteur de la présente version jugée authentique par al-Albani dans Sahih Abi Dawoud,489.

L'invocation à faire après l'appel à la prière se présente sous des formules consacrées:

-D'après Djaber ibn Abdoullah, le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit:

« Celui qui, après avoir entendu l'appel à la prière , dit: **Seigneur, Maître de cet appel parfait et de**



cette prière qui va démarrer, accorde à Muhammad , l'Intercession et le Mérite. Prépare -le à occuper la Station Louable que Tu lui as promise. bénéficiera de mon intercession au jour de la Résurrection. » (Rapporté par al-Bokhari,589)

4.S'agissant d'une invocation à faire après l'annonce du démarrage de la prière, nous lui connaissons aucun argument.Employer une formule particulière en cette circonstance sans disposer d'un argument serait une innovation.

5.La Sunna veut qu'on se mette à invoquer Allah pendant l'appel à la prière en reprenant les paroles du muezzin sauf quand il dit : **Venez prier.Venez au bonheur** car là il faut dire : laa hala wa laa quwwata illaa billah.:il n'y a ni force ni puissance si ce n'est grâce à Allah.

D'après Omar ibn al-Khattab, le Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) a dit: **Quand le muezzin dit: Allah akbar,Allah akbar et que l'un d'entre vous les reprend après lui, et que le muezzin dit ashhadou an laa ilaaha illa Allah et qu'il reprend la formule après lui, et que le muezzin dit: ashhadou anna Muhammadan rassouloul Allah et qu'il reprend la formule après lui et que le muezzin dit: hayya ala as-salaah et que celui qui l'écoute dit laa hawla wa laa quwwata illa billah et que le muezzin dit: hayya ala al-falah et que celui qui l'écoute dit : laa hawla wa laa quwwata illa billah et que le muezzin dit : Allah akbar Allah akbar et que celui qui écoute reprend ces formules et que le muezzin dit : laa ilaah alla Allah et que celui qui l'écoute le reprend du fond de son coeur , il sera admis au paradis.** (Rapporté par Mouslim, 385)

6.Quant au recours à l'invocation pendant l'annonce du démarrage de la prière, des ulémas l'assimilent à la reprise des paroles du muezzin et partant l'autorisent tandis que d'autres ne le recommandent pas en raison de la faiblesse du hadith qui évoque la reprise des paroles prononcées pour annoncer le démarrage de la prière, hadith que nous vérifierons plus loin.Parmi ces ulémas figurent cheikh Muhammad ibn Ibrahim dans ses réponses (2/136) et cheikh al-Outhaymine dans ach-charh al-mumti' (2/84).C'est une erreur que de dire: aqamaha Allah wa adaamahh (Puisse Allah en perpétuer la célébration) quand l'annonceur dit: qad qaamati as salah(la prière va démarrer) car le hadith allant dans ce sens étant faible.



D'après Abou Oumamah et d'autres compagnons du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui):
« Bilal s'était mis à annoncer le démarrage de la prière et quand il dit: qad qaamat as-salaah, le Prophète dit: **aqaamaha Allah wa adaamaha** pour le reste de l'annonce il ne fit que comme rapporté par Omar à propos de l'appel à la prière. » (Rapporté par Abou Dawoud, 528. Ce hadith est jugé faible par al-Hafedz Ibn Hadjar dans at-Talkhis al-habiir (1/211).

Allah le sait mieux.